



Salle "Maurice Aurelle" Dossier de réservation

2016

Date de location:-----

Association ou structure:-----

NOM Prénom :-----

Adresse : -----

Téléphone :-----

Pièces à joindre à ce dossier :

- Un chèque* de location d'un montant de :
- Un chèque* de caution d'un montant de 1000€

*chèques à l'ordre du trésor public et datés du jour de la location.

Une attestation d'assurance pour la durée de la location précisant le lieu de la salle (Salle Aurelle – les Granges-Gontardes) et la période de location.

Règlement signé

Ce dossier complet, est à retourner en Mairie sous huitaine à partir de la date de sa réception. Passé ce délai, la salle sera remise à disposition du public pour une autre location.

Remise des clés et état des lieux

Merci de bien vouloir contacter Mr Jean-Pierre PIET, 8 jours avant la location de la salle au 06.87.60.49.94, aux heures d'ouverture, pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer la remise des clés et l'état des lieux.

la salle Aurelle aux Granges Gontardes,

MAIRIE

PARTIE À RETOURNER EN MAIRIE des GRANGES-GONTARDES

M, après avoir lu le présent règlement, accepte les conditions précitées dans le règlement de la location de la salle des fêtes.

Nom et Prénom du bénéficiaire :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone domicile : Portable :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Téléphone employeur :

Location du :

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :